

a

FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil d'administration – Quatre-vingt-quatrième session
Rome, 18-20 avril 2005

RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE PRÊT À LA

RÉPUBLIQUE DU PARAGUAY

POUR LE PROJET

**D'AUTONOMISATION DES ORGANISATIONS DE RURAUX PAUVRES
ET D'HARMONISATION DES INVESTISSEMENTS (*PARAGUAY RURAL*)**

TABLE DES MATIÈRES

TAUX DE CHANGE	iii
POIDS ET MESURES	iii
SIGLES ET ACRONYMES	iii
CARTE DE LA ZONE DU PROJET	iv
RÉSUMÉ DU PRÊT	v
NOTE DE PRÉSENTATION	vi
PREMIÈRE PARTIE – L'ÉCONOMIE, LE CONTEXTE SECTORIEL ET LA STRATÉGIE DU FIDA	1
A. l'économie et le secteur agricole	1
B. Enseignements tirés de l'expérience antérieure du FIDA	2
C. Stratégie de collaboration du FIDA avec le Paraguay	2
DEUXIEME PARTIE – LE PROJET	4
A. Zone du projet et groupe cible	4
B. Objectifs et portée	5
C. Composantes	6
D. Coûts et financement	7
E. Passation des marchés, décaissements, comptabilité et vérification des comptes	10
F. Organisation et gestion	10
G. Justification économique	11
H. Risques	12
I. Impact sur l'environnement	12
J. Aspects novateurs	12
TROISIÈME PARTIE – INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ	13
QUATRIÈME PARTIE – RECOMMANDATION	13
ANNEXE	
RÉSUMÉ DES GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTES INCLUSES DANS L'ACCORD DE PRÊT NÉGOCIÉ	15

APPENDICES

I. COUNTRY DATA (DONNÉES SUR LE PAYS)	1
II. PREVIOUS IFAD FINANCING IN PARAGUAY (FINANCEMENTS ANTÉRIEURS DU FIDA AU PARAGUAY)	2
III. LOGICAL FRAMEWORK (CADRE LOGIQUE)	3
IV. ORGANIZATION AND IMPLEMENTATION (ORGANISATION ET EXÉCUTION)	9
V. ECONOMIC AND FINANCIAL ANALYSIS (ANALYSE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE)	10

TAUX DE CHANGE

Unité monétaire	=	Guarani (PYG)
1,00 USD	=	6 000 PYG
1,00 PYG	=	0,00016 USD

POIDS ET MESURES

Système métrique

SIGLES ET ACRONYMES

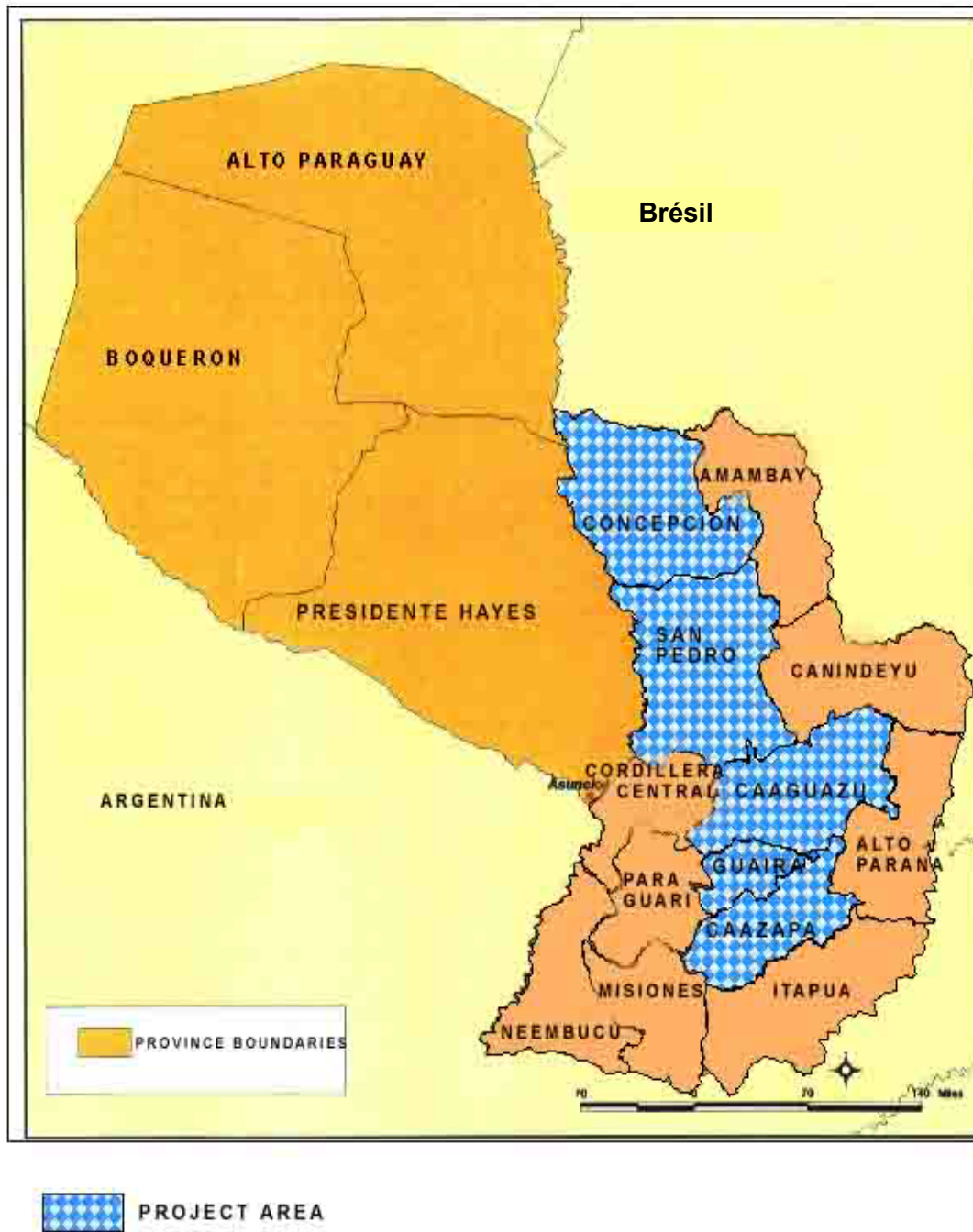
BID	Banque interaméricaine de développement
DINCAP	Direction nationale de la coordination et de l'administration des projets
ENREP	Stratégie nationale de réduction de la pauvreté et de développement
GTZ	Office allemand de la coopération technique
MERCOSUR	Marché commun du Cône Sud
ONG	Organisation non gouvernementale
PIB	Produit intérieur brut
RNB	Revenu national brut
UEP	Unité d'exécution du projet

GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU PARAGUAY

Année budgétaire

1^{er} janvier – 31 décembre

CARTE DE LA ZONE DU PROJET



Source: Mission du FIDA.

Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

RÉPUBLIQUE DU PARAGUAY

**PROJET D'AUTONOMISATION DES ORGANISATIONS DE RURAUX PAUVRES
ET D'HARMONISATION DES INVESTISSEMENTS (*PARAGUAY RURAL*)**

RÉSUMÉ DU PRÊT

INSTITUTION INITIATRICE:	FIDA
EMPRUNTEUR:	République du Paraguay
ORGANISME D'EXÉCUTION:	Ministère de l'agriculture – par l'intermédiaire de la Direction nationale de la coordination et de l'administration des projets
COÛT TOTAL DU PROJET:	14,4 millions de USD
MONTANT DU PRÊT DU FIDA:	7,85 millions de DTS (équivalant approximativement à 12,0 millions de USD)
CONDITIONS DU PRÊT DU FIDA:	40 ans, y compris un différé d'amortissement de dix ans, avec une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an
COFINANCEUR:	Aucun
CONTRIBUTION DE L'EMPRUNTEUR:	2,2 millions de USD
CONTRIBUTION DES BÉNÉFICIAIRES:	251 200 USD
INSTITUTION CHARGÉE DE LA PRÉÉVALUATION:	FIDA
INSTITUTION COOPÉRANTE:	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

NOTE DE PRÉSENTATION

Qui sont les bénéficiaires? Les bénéficiaires directs du projet seront 19 000 familles rurales pauvres groupant environ 120 000 habitants. Ce groupe sera formé: a) des petits producteurs dont les unités de production ont souffert du recul de la productivité enregistré depuis dix ans par les modèles traditionnels de culture du coton et qui ne disposent pas des ressources financières ou techniques voulues pour adopter de nouvelles technologies ou diversifier leurs activités de production; et b) des petits agriculteurs dont les unités de production ont une très faible productivité et un potentiel limité. Ces deux sous-groupes représenteront 60% de tous les bénéficiaires directs du projet. Le reste du groupe cible sera formé de groupes d'autochtones, de femmes rurales qui sont chefs de ménage et de travailleurs ruraux. Le projet soutiendra fermement les groupes vulnérables; notamment les groupes d'autochtones et les jeunes ruraux. Les bénéficiaires en puissance du projet sont en général organisés en coopératives, associations de producteurs, comités et groupes ou associations de voisinage. Le projet répondra directement aux besoins des organisations de paysans ruraux et de leur famille.

Pourquoi sont-ils pauvres? Il ressort d'une évaluation institutionnelle et sectorielle réalisée par le FIDA que les principales causes de la pauvreté dans la zone du projet sont: a) la faiblesse des organisations économiques et sociales de petits exploitants; b) le manque d'efficacité dans l'apport des services publics; c) l'insuffisance des services financiers ruraux; d) l'accès limité à la terre et l'absence de sécurité de sa jouissance, et e) la monoculture subventionnée du coton. La persistance de la pauvreté rurale est directement liée à l'inefficacité des politiques et activités visant à en éliminer les causes. Non seulement elles ont été conçues en fonction de l'offre et selon une approche descendante, mais elles n'ont pas tenu compte de la destruction du tissu social intervenue après trente années de dictature. On se trouve par conséquent devant l'absence de capital social chez les ruraux pauvres et un manque de coordination des activités et investissements qui n'ont pas réussi à enclencher un processus de développement rural cohérent.

Que fera le projet pour eux? Pour l'essentiel, le projet: a) soutiendra la consolidation et la création d'un capital social en formant les bénéficiaires et leurs organisations; b) harmonisera les investissements en cours pour faire reculer la pauvreté dans la zone du projet – financés par d'autres organisations – selon une démarche en prise sur la demande et fondée sur la participation directe et la sélection des initiatives par les organisations des bénéficiaires; et c) établira une plate-forme de concertation entre le gouvernement et la communauté des donateurs en vue de soutenir les processus de développement rural et de réduction de la pauvreté et de coordonner les activités. Le projet devrait avoir principalement pour résultat d'améliorer les organisations de petits paysans pauvres par la constitution d'un capital social grâce auquel elles pourront participer aux activités du projet et avoir accès aux services offerts par d'autres projets d'investissement (principalement ceux que financent la Banque interaméricaine de développement et la Banque mondiale).

Comment les bénéficiaires participeront-ils au projet? Les bénéficiaires y participeront directement par leurs organisations selon un processus induit par la demande qui comprendra l'auto diagnostic et la formulation d'une vision de l'avenir. Ces organisations seront aidées pour ce faire par d'autres agriculteurs déjà formés et membres de la même organisation. Les bénéficiaires seront directement impliqués puisqu'ils auront à définir les nouvelles activités qui pourraient être entreprises. Ils élaboreront leurs propres plans d'entreprise pour avoir accès aux fonds du projet, lequel leur apportera l'assistance technique et la formation nécessaires à cet effet. Les bénéficiaires cerneront non seulement les activités à entreprendre, mais ils seront aussi représentés dans les comités de sélection qui évalueront les propositions et choisiront en fonction de leurs mérites les activités à financer. Le projet s'efforcera autant que possible d'orienter directement les fonds vers les organisations pour la mise en œuvre des activités proposées. Les bénéficiaires siègeront aussi au comité de pilotage du

projet et assisteront aux réunions de la plate-forme de concertation. Bon nombre de caractéristiques du projet s'inspirent des bons résultats obtenus par le projet de gestion des ressources naturelles dans la sierra méridionale au Pérou.

Le projet. La réalisation du projet rural du Paraguay s'étendra sur six ans. Son coût total est estimé à 14,4 millions de USD. Le FIDA compte en financer 12,0 millions de USD, le gouvernement apportant 2,2 millions de USD et les bénéficiaires environ 251 200 USD. Le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets sera l'institution coopérante. Les chiffres récents de la Banque mondiale indiquent pour le Paraguay un revenu national brut par habitant de 1 100 USD (méthode Atlas, valeur actuelle de l'USD). Le prêt sera accordé à des conditions particulièrement favorables.

RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT DU FIDA
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE PRÊT
À LA RÉPUBLIQUE DU PARAGUAY
POUR LE PROJET
D'AUTONOMISATION DES ORGANISATIONS DE RURAUX PAUVRES ET
D'HARMONISATION DES INVESTISSEMENTS (*PARAGUAY RURAL*)

J'ai l'honneur de présenter le Rapport et recommandation ci-après concernant une proposition de prêt à la République du Paraguay d'un montant de 7,85 millions de DTS (équivalant approximativement à 12,0 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables pour contribuer au financement du projet d'autonomisation des organisations de ruraux pauvres et d'harmonisation des investissements (*Paraguay rural*). Le prêt aura une durée de 40 ans, y compris un différé d'amortissement de dix ans, et sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an. Il sera administré par le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) en tant qu'institution coopérante du FIDA.

PREMIÈRE PARTIE – L'ÉCONOMIE, LE CONTEXTE SECTORIEL ET LA STRATÉGIE DU FIDA¹

A. L'économie et le secteur agricole

1. **Le pays.** Le Paraguay est un pays enclavé, situé au centre de l'Amérique du Sud, et est bordé par l'Argentine au sud, par le Brésil à l'est et au nord-est, et par la Bolivie à l'ouest. Il se divise en deux régions. La région orientale est dotée d'abondantes précipitations et ressources en eau, tandis que la région occidentale est sèche et semi-aride (El Chaco). La superficie terrestre du Paraguay est de 397 000 km² et sa population était estimée à 5,5 millions d'habitants en 2003.

2. **Performance économique.** Au cours de la dernière décennie, le pays a connu plusieurs crises économiques. Entre 1994 et 2003, le revenu national brut par habitant (RNB) a reculé de 6%, alors que la croissance démographique était de 2,6% l'an. À la fin de 2002, la Banque interaméricaine de développement estimait que le PIB par habitant était de l'ordre de 940 USD, tandis que la Banque mondiale situait le RNB à 1 100 USD (Atlas 2003). L'agriculture représente 29% du PIB, l'industrie 19% et les services 52%. L'économie paraguayenne se distingue par la part importante du secteur des services (52%) et, dans celui-ci, par la production d'électricité. La nouvelle administration du Président Duarte, entré en fonction en août 2003, a conclu un accord sur le remboursement de la dette extérieure et a renégocié les emprunts intérieurs. La situation budgétaire s'améliore et l'on s'attend pour 2004 à un déficit de 0,6%, comparé à 1,2% en 2003.

3. **Le secteur agricole.** L'agriculture est la cheville ouvrière de l'économie du pays. Elle fournit 40% des exportations (l'énergie en assure à son tour 50%), 33% des emplois et 27% du PIB. On estime à 30 millions d'hectares la superficie des terres arables, dont 3 millions seulement servent à l'agriculture. Environ 20 millions d'hectares servent à l'élevage et 15 à 20 millions à l'exploitation forestière. La part du secteur agricole dans le PIB est restée de 27% au cours de la période 1992-2001. La superficie occupée par le soja génétiquement modifié, concentré dans les grandes exploitations, progresse au rythme de 10% l'an et a été le moteur de la croissance agricole. En 2003 et 2004,

¹ Voir l'appendice I pour de plus amples informations.

l'expansion dynamique de la culture du soja a suscité de vigoureuses protestations des paysans ainsi que des conflits sociaux.

4. De tous temps, le développement agricole du Paraguay a été lié au coton, culture commerciale traditionnelle du paysan et l'une des principales sources de revenu et d'emploi en milieu rural où elle occupe 180 000 petits producteurs et leur famille. Le coton a apporté une contribution déterminante à l'économie du pays au cours des décennies 1960 à 1990, lorsqu'il était la première ou la deuxième source de devises du Paraguay et représentait 43% du total des exportations. Ce secteur se caractérise toutefois par une pauvre technologie, des outils rudimentaires, des modes de faire-valoir inappropriés, une faible productivité et un revenu net peu élevé pour les producteurs. Au cours de la dernière décennie, le coton a perdu de son importance économique et il ne représente plus aujourd'hui que 10% des exportations.

B. Enseignements tirés de l'expérience antérieure du FIDA

5. Un certain nombre d'enseignements ont été tirés de la réalisation du projet de fonds de développement paysan - Région du Nord-Est du Paraguay, financé en partie à l'aide de deux prêts du FIDA. Il ressort d'une évaluation faite par le Bureau de l'évaluation du Fonds que le projet a apporté d'importantes modifications à la structure institutionnelle du financement public des secteurs ruraux et paysans. Sa réalisation est cependant intervenue dans une période de grave crise institutionnelle et financière, de sorte qu'il n'a atteint que partiellement ses objectifs. Les fonds mobilisés par le projet ont représenté tout au plus 10% du financement rural disponible et le groupe cible n'a été atteint qu'en partie. L'évaluation a conclu que l'apport des services financiers et techniques avait été entravé par l'incapacité à mettre en place des institutions financières intermédiaires et l'aptitude limitée des organisations de ruraux pauvres à gérer leurs propres entreprises. Les organisations existantes de ruraux pauvres ne réunissaient pas les conditions minimales nécessaires pour avoir accès aux ressources du projet; elles ont besoin d'être fortement consolidées par la formation et le renforcement des capacités pour pouvoir bénéficier d'un soutien financier. Les services de soutien technique du projet ont été jugés plus efficaces que les services centralisés fournis par le Ministère de l'agriculture. Les coopératives participantes n'ont pas été renforcées avec autant d'efficacité qu'on aurait pu le faire. On a donné la priorité à l'amélioration des aspects administratifs et comptables de ces organisations, en négligeant leur représentation et leur légitimité. L'impact du projet sur l'autonomisation et la constitution du capital social a été modeste.

C. Stratégie de collaboration du FIDA avec le Paraguay

6. **La politique paraguayenne d'éradication de la pauvreté.** L'administration en place, entrée en fonction en août 2003, a lancé une stratégie nationale de réduction de la pauvreté et de développement (ENREP) avec le soutien de la Banque mondiale, de la Commission européenne et de la Banque interaméricaine de développement (BID) ainsi que du FIDA (par le biais de son don d'assistance technique au Marché commun du Cône Sud MERCOSUR). Par sa stratégie, le gouvernement s'efforce de résoudre le problème de l'égalité des chances et de l'injustice sociale et de lutter contre l'incidence élevée de la pauvreté dans le secteur rural et au sein des groupes marginalisés comme les femmes, les enfants et les membres des groupes autochtones. Les mesures proposées s'attaqueront aux causes profondes de l'instabilité sociale et politique, instaureront la confiance dans le pays et favoriseront les investissements étrangers et les échanges. Les principaux axes de la stratégie sont: a) créer de nouvelles possibilités d'emploi pour les pauvres; b) assurer l'accès des pauvres aux services essentiels; c) améliorer la qualité de l'éducation, la formation permanente des travailleurs, l'offre de logements satisfaisants et les investissements dans les infrastructures sociales; d) encourager la participation locale au développement dans les communautés urbaines et rurales; e) renforcer l'identité et la culture des populations autochtones; et f) approfondir la décentralisation et la réforme de l'État avec la participation coordonnée des pouvoirs locaux. Trois thèmes sont inscrits

en outre dans toutes ces activités: a) assurer l'équité entre les sexes; b) promouvoir la durabilité de l'environnement; et c) approfondir la coopération avec les municipalités.

7. **Les activités d'éradication de la pauvreté des autres grands donateurs.** La coopération internationale s'est intensifiée au Paraguay depuis les élections démocratiques de 2003. Au début de 2005, le Paraguay a été inscrit sur la liste des pays réunissant les conditions requises pour bénéficier des ressources du Fonds du Millénaire. La BID est la principale institution financière qui coopère avec le gouvernement. Dans les secteurs de l'agriculture et du développement rural, trois projets sont en cours d'exécution: a) le programme de soutien au développement des exploitations des petits planteurs de coton (PRODESAL) – deuxième phase, 25,5 millions de USD; b) le programme de technologie paysanne et de diversification, 12,5 millions de USD; et c) le programme concernant le cadastre et le registre des propriétés, 10,0 millions de USD. La BID joue aussi un rôle important dans la réforme du système bancaire public et dans les réformes structurelles du secteur public sous forme d'un prêt de 50,0 millions de USD et d'un apport non remboursable de 1,5 million de USD au titre de la coopération technique. Les projets de la Banque mondiale pour le développement rural comprennent: a) le programme de réforme de l'éducation; b) le projet pilote de développement communautaire; c) le projet concernant l'eau potable; et d) le projet de gestion des ressources naturelles. L'Union européenne soutient le processus de réforme de l'État, l'amélioration de l'administration publique, la lutte contre la corruption et la réalisation de l'ENREP. L'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) réalise le projet Paraguay Vende (le Paraguay vend) pour encourager la croissance économique et la commercialisation rurale. L'Office allemand de la coopération technique (GTZ) concentre ses efforts sur les programmes de décentralisation politique et administrative, de lutte contre la pauvreté, de modernisation de l'administration publique et de gestion des ressources naturelles. Le Centre suédois de coopération est une organisation non gouvernementale (ONG) suédoise qui soutient le développement des coopératives et des associations de petits producteurs. Le Programme des Nations Unies pour le développement a pris une part importante dans le soutien, la définition et la réalisation d'ENREP.

8. **Stratégie du FIDA au Paraguay.** Comme l'indique l'exposé des options et stratégies d'intervention pour le pays (COSOP), le FIDA cherche à épauler le gouvernement dans ses efforts pour lutter contre la pauvreté et renforcer les capacités des organisations de petits exploitants dans les sphères économique et sociale. Cette stratégie propose que l'on aide le gouvernement à créer des instruments nouveaux et améliorés pour développer les capacités locales et consolider les associations, groupes et coopératives de petits exploitants, en donnant une plus large envergure à leurs activités sur le plan de la participation et de la représentation sociale. L'analyse du cadre institutionnel et politique réalisée dans le cadre du système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) a mis en évidence la nécessité de réformer le secteur public, d'adopter des mesures contre la corruption et des processus de démocratisation et d'assurer la participation et le renforcement des capacités locales. Il est devenu urgent de résoudre les problèmes macroéconomiques hérités du passé. Les instruments visant à harmoniser les investissements publics et privés devraient figurer en bonne place dans la lutte contre la pauvreté. Le FIDA aiderait le gouvernement à se doter des mécanismes voulus pour améliorer et consolider la demande, inverser l'approche descendante traditionnelle et créer les conditions favorables à l'amélioration des mécanismes de décaissement pour que les opérations en cours puissent mieux cibler les ruraux pauvres. Cette stratégie souligne également la nécessité d'intervenir là où la pauvreté rurale est la plus marquée. Elle repose sur une double démarche: a) autonomiser les organisations de ruraux pauvres pour qu'elles puissent se lancer dans des activités économiques tendant à élever les revenus des paysans; et b) améliorer et multiplier les services financiers et non financiers appropriés offerts par d'autres projets.

9. **Justification du projet.** Le gouvernement réalise actuellement des programmes de réduction de la pauvreté et de développement rural. Le Paraguay fait un effort exceptionnel pour surmonter les difficultés économiques, reconstruire et réorganiser les institutions étatiques et consolider un système démocratique et participatif pour éliminer la corruption. Dans ce contexte, il a donné la priorité à la

lutte contre la pauvreté, qui touche 50% de la population totale et frappe plus durement encore la population rurale. En dépit des ressources financières importantes allouées à la réduction de la pauvreté par le gouvernement et les bailleurs de fonds internationaux, il importe d'éliminer un certain nombre d'obstacles institutionnels et structurels pour que les efforts de réduction de la pauvreté portent leurs fruits. Le principal d'entre eux réside dans la faiblesse des organisations de petits producteurs ruraux, qui limite leur aptitude à accéder aux marchés, à diversifier leur production et à utiliser comme il convient les services techniques et financiers à leur disposition.

10. Il ressort d'une analyse du processus de développement rural qu'en dépit des nombreux projets et plans de développement dotés d'un financement suffisant et d'une analyse claire de la pauvreté rurale et de ses causes, les organisations rurales ne possèdent pas les moyens de participer pleinement au processus de développement. Les capacités locales sont extrêmement limitées et il y a un manque d'harmonisation institutionnelle entre les divers investissements tendant à faire reculer la pauvreté.

11. Le faible niveau d'accumulation du capital social parmi les ruraux pauvres se traduit par leur présence limitée dans les institutions, l'absence de leadership et la faiblesse des coopératives rurales, tant pour les coopératives de production que pour les coopératives d'épargne et de crédit. Cette faiblesse du capital social les empêche d'utiliser correctement les services financiers et techniques et perpétue un système axé sur l'offre pour ces services, ce qui souligne la nécessité de concevoir un système reposant sur l'allocation des services au moyen d'une approche impulsée par la demande. En outre, l'absence de coordination et d'harmonisation entre projets et autres activités d'investissement donne lieu à des doubles-emplois et entrave les efforts pour éliminer les obstacles dont souffrent les économies rurales pauvres.

12. Il est possible de consolider et d'autonomiser les organisations de ruraux pauvres, d'accroître leurs capacités locales et d'élargir et renforcer les réseaux économiques qui forment un élément important de l'accumulation de capital social. Des organisations plus fortes et dotées de moyens d'action auraient la capacité d'accéder aux services disponibles et aux fonds de crédit du système bancaire public. Le projet trouve sa justification dans les problèmes décrits plus haut et ses objectifs consistent notamment à faciliter l'accès aux ressources productives et aux services déjà présents dans la zone du projet en obtenant des organisations de ruraux pauvres qu'elles dressent, avec l'appui du projet, des plans de développement susceptibles de recueillir un financement d'une tierce partie. Le rôle de catalyseur joué par le FIDA serait évalué par son impact sur les niveaux d'investissement d'autres projets financés par des institutions internationales.

DEUXIEME PARTIE – LE PROJET

A. Zone du projet et groupe cible

13. **Zone du projet.** La zone à laquelle le FIDA donne la priorité dans son intervention englobe les départements de Caazapá, Caaguazú, San Pedro, Concepción et Guairá dans la région orientale du pays. Située dans la partie méridionale du bassin du fleuve Paraná, son altitude varie de 300 à 600 mètres. Formée d'un moutonnement de collines aux sols fertiles et d'épaisses forêts, elle possède un climat humide aux variations modérées de température. Le niveau de pauvreté de ces départements (où vivent plus de 50% de la population totale du pays) est supérieur à la moyenne nationale. Les principales cultures sont le coton, la canne à sucre, le maïs, l'arachide et les haricots. Coton et canne à sucre sont destinés principalement à l'industrie, les autres produits étant généralement consommés par la famille. Les autres activités de production sont la culture des fruits et légumes et la culture sous contrat du sésame et d'un édulcorant naturel, le *ka'a he'é*. On pourrait y produire du miel et y élever porcs et volaille.

14. **Groupe cible.** La population totale de la zone du projet était estimée en 2003 à 862 145 habitants, groupés en 168 000 familles. Le groupe cible a été défini d'après les priorités du

gouvernement et les études et informations disponibles auprès des organismes qui s'occupent du développement rural. Les bénéficiaires directs du projet seront les 19 000 familles rurales pauvres qui représentent environ 120 000 personnes. Ce groupe comprend: a) les petits producteurs dont les unités de production ont souffert du déclin des modèles traditionnels de culture du coton au cours des dix dernières années et qui n'ont pas les moyens financiers et techniques voulus pour adopter de nouvelles techniques ou diversifier leur production; et b) les petits exploitants dont les unités de production ont une très faible productivité et un potentiel limité. Ces deux sous-groupes forment 60% des bénéficiaires directs du projet. Le reste du groupe cible comprend les groupes d'autochtones, les femmes rurales chefs de ménage et les travailleurs ruraux. Le projet soutiendra solidement les groupes vulnérables. Au cours de la dernière décennie, les exploitations de moins de 5 ha (appelées *minifundios*) se sont multipliées, passant de 40% à 66% du total des unités de production implantées sur les terres dégradées dont la jouissance est incertaine. Dans les zones rurales, les petits cultivateurs indépendants de coton pratiquant une agriculture de subsistance forment le secteur le plus pauvre de la population. Les bénéficiaires en puissance du projet sont généralement organisés en coopératives, en associations de producteurs, en comités et en groupes ou associations de voisinage. On compte que le projet englobera directement au moins 19 000 familles groupées en 55 organisations consolidées, 110 organisations transitoires et 200 groupes émergents. Le projet aidera directement ces organisations à améliorer la situation économique et sociale de leurs membres, tant les hommes que les femmes. Un tiers au moins des bénéficiaires du projet seront des femmes.

15. **Problématique hommes-femmes et groupes vulnérables.** Le projet aidera les familles rurales par l'adoption d'une approche intégrée du ménage dans laquelle tous les membres de la famille sont pris en considération. Pour aborder la problématique hommes-femmes, le projet aura recours à des actions et méthodes qui se retrouveront dans toutes les composantes du projet. Les ménages dirigés par une femme se caractérisent par un accès limité à l'éducation, à la terre, aux services financiers et aux autres services du secteur public. Dans la zone du projet, plus de 90% de ces ménages sont pauvres et 20% sont très pauvres. En outre, les jeunes ruraux ont très peu de chances de trouver un emploi et la situation des femmes rurales, exclues des sphères sociale et économique, s'est sensiblement dégradée ces dernières années. Les données de l'enquête intégrée sur les ménages de 2001-2002 font apparaître un pourcentage élevé de ménages sans terre parmi ceux qui sont dirigés par une femme (40,7% contre 24,1% chez ceux dirigés par un homme). La méthode choisie par le projet consistera à: a) analyser la division du travail au sein de la famille dans les chaînes de production et de commercialisation en place; b) prendre des mesures spécifiques pour inclure les femmes et les jeunes dans les processus démocratiques de décision sur les questions relatives aux activités de production et les inclure aussi dans les organisations de petits producteurs; c) concevoir des mesures spécifiques pour créer des entreprises appropriées qui seront gérées par les femmes et les jeunes; et d) fixer un pourcentage concernant le personnel féminin du projet et sa participation aux avantages et ressources du projet. Un autre groupe vulnérable et important est celui des populations autochtones, où les jeunes sont nombreux. On estime que 72,2% de la population autochtone a moins de 30 ans. Selon le dernier recensement, la zone du projet comptait 15 473 autochtones appartenant aux trois grands groupes ethniques. Leur accès à la terre et aux services est limité, tout comme leurs possibilités de participer au processus de développement. Seuls 55% des membres des communautés autochtones possèdent une terre, ce qui est un bon indice de leur degré de pauvreté et de marginalisation.

B. Objectifs et portée

16. Le projet a pour finalité générale de réduire fortement la pauvreté rurale dans les cinq départements les plus pauvres de la région orientale du Paraguay. Son objectif principal est d'obtenir que les ruraux pauvres des cinq départements et leurs organisations consolidées aient accès aux ressources productives et financières déjà disponibles dans la zone du projet et soient intégrés au processus national de développement. Ses objectifs spécifiques sont:

- a) autonomiser les organisations de ruraux pauvres et accumuler leur capital social afin de générer un système approprié impulsé par la demande pour l'utilisation des ressources productives et financières dans la zone du projet;
- b) promouvoir la création d'entreprises agricoles et non agricoles viables fondées sur la diversification et la modernisation des activités de production et de commerce;
- c) harmoniser les investissements et activités de projets déjà en place dans la zone du projet; et
- d) poursuivre la concertation en cours entre le gouvernement et les donateurs internationaux afin de consolider le partenariat dont on a tant besoin pour faire reculer la pauvreté.

C. Composantes

17. La réalisation du projet s'étalera sur six ans et s'articulera en trois composantes: a) accumulation de capital social, comprenant deux sous-composantes: i) autonomisation des organisations économiques et sociales de ruraux pauvres; et ii) activités de préinvestissement pour promouvoir les possibilités d'activités agricoles et non agricoles; b) harmonisation des investissements productifs; et c) concertation et partenariats.

Accumulation de capital social

18. **Autonomisation des organisations économiques et sociales de ruraux pauvres.** Cette sous-composante vise à consolider les organisations de ruraux pauvres pour qu'elles puissent définir les demandes appropriées de services financiers et techniques et représenter les intérêts de leurs membres. Les activités envisagées concernent: a) **la formation des représentants ruraux élus par les communautés paysannes** aux procédures et démarches pour formuler les demandes concernant les organisations paysannes et aux règles régissant la mise en concurrence dans l'obtention des capitaux de lancement, l'équité entre les sexes et l'inclusion des groupes vulnérables; et b) **la formation élémentaire des bénéficiaires et des leaders paysans** au diagnostic participatif, à la formulation de la vision de l'organisation et à la définition des plans d'entreprise et des règles régissant la participation à l'élaboration des plans d'entreprise et des plans de consolidation.

19. **Activités de préinvestissement pour promouvoir la création d'entreprises agricoles et non agricoles.** Cette sous-composante vise à concevoir les outils dont les organisations de ruraux pauvres ont besoin pour cerner les possibilités de création d'entreprises dans l'optique de la modernisation et de la diversification, portant sur des activités tant agricoles que non agricoles. Tous les efforts seront centrés sur la formulation et la réalisation des plans d'entreprise. Cette sous-composante comprend les activités suivantes: a) formation du personnel du projet et des promoteurs à la vision du projet, aux activités d'organisation et d'administration, à l'analyse du potentiel des entreprises agricoles et non agricoles et à l'élaboration des plans d'entreprise – les promoteurs accompagneront le processus d'entrée de jeu et jusqu'à ce que les organisations aient atteint le niveau voulu et que les plans soient réalisés; et b) formation des prestataires de services, lesquels pourraient être des professionnels, des ONG et d'autres prestataires du secteur privé. Les bénéficiaires pourront suivre les stages de formation du projet.

20. Les organisations soumettront les plans dans leur forme finale à un processus de sélection compétitif dans les six mois suivant leur rédaction. Ils seront jugés par un comité de sélection spécialement désigné à cet effet.

Harmonisation des investissements productifs

21. Le projet facilitera l'accès des organisations renforcées aux services fournis par d'autres projets financés par des fonds nationaux et internationaux (spécialement la BID et la Banque mondiale). Les principales activités ci-après seront réalisées au titre de cette composante: a) **exécution des plans**

d'entreprise – lorsque le comité de sélection aura approuvé le plan d'entreprise d'une organisation, un accord d'exécution sera conclu entre le projet et l'organisation; b) **un fonds de capitalisation** (capital de lancement) sera créé pour soutenir les activités de développement inscrites dans les plans d'entreprise. Le projet allouera un budget limité à chaque organisation. Il appartiendra à l'organisation de démontrer que les fonds de capitalisation demandés ne remplaceront pas les ressources ou les crédits disponibles. Afin de protéger les groupes vulnérables, 20% du fonds de capitalisation seront réservés au soutien des jeunes, des membres des communautés autochtones, des femmes et d'autres groupes vulnérables; c) **un plan pilote de régularisation de l'occupation des terres sera lancé** afin de régulariser l'occupation des parcelles où des investissements seront réalisés, puisque l'absence de titres de propriété et de titres fonciers peut limiter la participation des bénéficiaires aux plans d'entreprise et aux plans de consolidation, à titre individuel comme en qualité d'organisation. Le projet soutiendra en outre l'élaboration d'études d'impact sur l'environnement pour les plans d'entreprise qui en ont besoin.

Concertation et partenariats

22. Cette composante vise à consolider les partenariats entre institutions nationales et internationales de développement afin d'appliquer la stratégie nationale de réduction de la pauvreté du pays dans le contexte du développement rural. Elle comprend des ressources destinées à organiser et gérer un forum national qui sera réuni et présidé par le Ministre adjoint à l'agriculture. Ce forum sera financé par le don d'assistance technique du FIDA au MERCOSUR. Les questions prioritaires à examiner seront: a) l'accès des petits exploitants aux investissements et aux ressources financières; b) l'harmonisation des investissements et la coordination des actions de développement rural; c) la coordination des investissements dans le développement rural; d) l'accès des secteurs les plus vulnérables de la population rurale aux biens et services publics; e) la mise en place de conseils locaux et régionaux de développement rural; et f) la sécurité de jouissance de la terre et les titres fonciers. Ce forum, qui se réunira au moins une fois l'an, établira des comités chargés d'analyser les questions prioritaires et les autres questions relatives au développement rural et au recul de la pauvreté qui seraient jugées pertinentes. Il sera le lieu indiqué pour suivre les progrès réalisés dans l'amélioration des organisations de pauvres afin qu'elles aient accès aux ressources nouvellement mises à leur disposition. Il organisera une réunion annuelle consacrée à l'analyse de ce processus et de la consolidation des organisations des bénéficiaires. On compte que cette activité débouchera sur le déclenchement du processus d'harmonisation et d'investissement dans la réduction de la pauvreté et le développement rural. On espère en outre que cette activité améliorera les décaissements d'autres projets et programmes.

D. Coûts et financement

23. **Coûts.** Le total du projet, y compris les provisions pour aléas d'exécution et aléas financiers, est estimé à 14,4 millions de USD. Les aléas d'exécution et les aléas financiers ont été calculés pour les différentes catégories de dépenses. Pour les aléas financiers, on s'est fondé sur l'hypothèse d'un taux annuel d'inflation intérieur de 7% et d'un taux international de 2%. Les aléas d'exécution ont été calculés en fonction des caractéristiques et du degré de complexité de chacune des catégories de dépenses.

24. **Financement.** Le projet sera financé comme suit: a) FIDA, 12,0 millions de USD, équivalant à 83% des coûts totaux; b) Gouvernement du Paraguay, 2,2 millions de USD (15%); et c) bénéficiaires, 251 200 USD (2%).

TABLEAU 1: RÉSUMÉ DES COÛTS DU PROJET^a
(en milliers de USD)

Composantes	Monnaie locale	Devises	Total	% en devises	% des coûts de base
Accumulation de capital social					
Autonomisation des organisations économiques et sociales de ruraux pauvres	3 047,4	839,2	3 886,7	22	29
Activités de préinvestissement pour promouvoir la création d'entreprises agricoles et non agricoles	468,5	199,1	667,6	30	5
Sous-total	3 516,0	1 038,3	4 554,3	23	34
Harmonisation des investissements productifs	6 585,6	98,3	6 683,9	1	50
Concertation et partenariat	180,0	-	180,0	-	1
Unité d'exécution du projet	1 669,2	321,2	1 990,4	16	15
Total des coûts de base	11 950,8	1 457,8	13 408,5	11	100
Provisions pour aléas d'exécution	328,0	66,2	394,2	17	3
Provisions pour aléas financiers	549,0	90,6	639,5	14	5
Total des coûts du projet	12 827,7	1 614,5	14 442,2	11	108

^a Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

TABLEAU 2: PLAN DE FINANCEMENT^a
(en milliers de USD)

Composantes	FIDA		Gouvernement		Bénéficiaires		Total		Devises	Monnaie locale (hors taxes)	Droits et taxes
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%			
Accumulation de capital social											
Autonomisation des organisations économiques et sociales de ruraux pauvres	3 482,5	80,0	870,6	20,0	-	-	4 353,1	30,1	945,6	2 972,1	435,3
Activités de préinvestissement pour promouvoir la création d'entreprises agricoles et non agricoles	589,0	80,0	147,3	20,0	-	-	736,3	5,1	219,6	443,1	73,6
Sous-total	4 071,5	80,0	1 017,9	20,0	-	-	5 089,4	35,2	1 165,2	3 415,2	508,9
Harmonisation des investissements productifs	6 368,2	90,5	415,6	5,9	251,2	3,6	7 035,0	48,7	109,6	6 619,4	306,0
Concertation et partenariat	131,1	70,0	56,2	30,0	-	-	187,3	1,3	-	187,3	-
Unité d'exécution du projet	1 444,6	67,8	685,9	32,2	-	-	2 130,6	14,8	339,8	1 716,6	74,2
Total des décaissements	12 015,5	83,2	2 175,5	15,1	251,2	1,7	14 442,2	100,0	1 614,5	11 938,6	889,1

^a Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

E. Passation des marchés, décaissements, comptabilité et vérification des comptes

25. **Passation des marchés.** La passation des marchés à financer à l'aide des ressources du prêt obéira aux directives du FIDA en la matière. Les contrats d'un montant supérieur à 30 000 USD seront attribués à des fournisseurs locaux. Les contrats d'un montant inférieur à 30 000 USD seront attribués à des fournisseurs locaux. Les prestataires des services d'assistance technique seront engagés à des conditions donnant satisfaction au FIDA.

26. **Décaissements.** Un compte spécial, libellé en dollars des États-Unis, sera ouvert auprès d'une banque agréée par le FIDA pour faciliter l'apport régulier des fonds. Dès l'entrée en vigueur du prêt, le FIDA y déposera un montant initial de 1 million de USD, correspondant aux besoins d'une période de six mois environ. Le compte sera réapprovisionné conformément aux directives fixées par le FIDA. Un compte du projet libellé en monnaie locale sera ouvert et géré par l'unité d'exécution du projet pour les activités courantes. Le gouvernement y versera sa contribution conformément au calendrier convenu; il affectera 200 000 USD à la première année d'exécution du projet. Deux sous-comptes seront ouverts et gérés à l'échelon local, dont les directeurs des bureaux locaux auront la signature. Dans le courant des six premiers mois d'exécution, l'unité d'exécution du projet établira un système de comptabilité du projet donnant satisfaction au FIDA. Ce système définira les procédures voulues pour la gestion et le contrôle budgétaire reposant sur: a) le système comptable de l'administration; b) le mécanisme de contrôle comptable des dépenses par composante du projet; et c) le mécanisme de contrôle comptable par catégorie de dépenses, conformément à l'accord de prêt. Les mécanismes de décaissement du produit du prêt seront fixés dans l'accord de prêt.

27. **Vérification des comptes et audit.** Pendant la durée du projet, les comptes du programme – y compris la contribution du FIDA et celle du gouvernement au projet – seront vérifiés conformément aux normes internationales d'audit et aux directives du FIDA concernant l'audit des projets. Les comptes vérifiés et les états financiers seront soumis au FIDA dans les six mois suivant la clôture de l'exercice budgétaire du gouvernement, et ce jusqu'à la clôture du prêt selon la forme convenue au démarrage du projet; ils contiendront une opinion sur les états de dépenses ainsi que sur les opérations du compte spécial et du compte du projet. Le rapport d'audit sera un rapport détaillé et contiendra une lettre de recommandations distincte. La réponse du projet à la lettre de recommandations sera soumise au FIDA dans le mois qui suit la réception des comptes vérifiés. Si le rapport d'audit n'est pas reçu dans les 30 jours suivant la date à laquelle il doit être remis, ou s'il est inacceptable, le FIDA pourra engager un vérificateur des comptes indépendant de son choix pour l'audit des comptes du projet. Tout retard de 180 jours dans la remise du rapport d'audit déclenchera la suspension des décaissements du prêt.

F. Organisation et gestion²

28. Le projet sera réalisé sous l'égide du Ministère de l'agriculture, la Direction nationale de la coordination et de l'administration des projets (DINCAP) étant expressément chargée de son exécution et de son administration. Une unité d'exécution du projet (UEP) sera implantée dans la capitale, Asunción, et sera dotée d'un directeur, d'un conseiller technique international de haut niveau, d'un spécialiste de la problématique hommes-femmes, d'un spécialiste de la commercialisation et de la création d'entreprises et d'un spécialiste de l'intermédiation financière. Elle comportera aussi une unité administrative et une unité de suivi et évaluation. Deux bureaux locaux, relevant de l'UEP, seront installés dans les départements de Guairá et San Pedro. Ils auront un directeur local, un expert en organisations sociales et trois promoteurs. L'UEP et les bureaux locaux fixeront les critères présidant à un système compétitif pour l'accès aux fonds de création d'entreprises et pour la consolidation des plans d'organisation, qui forment la pierre angulaire des activités économiques et de production du projet. Un comité sera créé dans chacun des bureaux locaux pour

² Voir l'appendice IV pour de plus amples informations.

évaluer et sélectionner les plans (COSAPLAN). Ces comités seront composés de représentants des organisations de petits producteurs, des promoteurs, du directeur du bureau local et d'un expert en organisations sociales.

29. Un comité de pilotage du projet sera chargé de l'orientation générale de son exécution. Il aura notamment pour tâche: a) de diriger les interventions du projet selon les politiques de développement rural du gouvernement et du ministère; b) d'analyser et d'approuver les plans de travail et budgets annuels; et c) de participer au forum de concertation. Le représentant du Ministère de l'agriculture, le chef de la direction générale de la planification, le directeur de la DINCAP, le représentant du secrétariat technique de la planification, le représentant du Secrétariat à l'action sociale, le directeur du projet et deux représentants des bénéficiaires du projet siégeront en tant que membres permanents du comité avec pour tâche spécifique d'examiner et d'approuver les plans de travail et budgets annuels.

30. Le projet instaurera un forum de concertation qui sera présidé par le Ministre adjoint à l'agriculture et composé d'un représentant du Ministère des finances, d'un représentant du Secrétariat à l'action sociale, d'un représentant du Secrétariat à la planification technique, du directeur de la DINCAP et de représentants des bénéficiaires démocratiquement élus selon un processus décrit dans l'accord de prêt. Le forum pourra aussi inviter des représentants des organisations sociales rurales, des ONG et des représentants des membres de la communauté des bailleurs de fonds internationaux, y compris les organismes du système des Nations Unies. Les commissions spéciales du forum organiseront des débats sur la gestion des savoirs et les échanges de connaissances, auxquels participeront les représentants des projets financés par le don du FIDA au MERCOSUR et par d'autres dons du FIDA. Une autre commission du forum étudiera et soutiendra le processus de restructuration et d'amélioration des organisations visant à en faire des entités socioéconomiques efficaces.

G. Justification économique

31. **Bénéficiaires.** Le projet devrait bénéficier directement à 19 000 familles (120 000 personnes) ayant un revenu par habitant inférieur à un dollar des États-Unis par jour. Ces familles bénéficieront des organisations renforcées et seront en mesure d'accéder à la formation, aux services d'assistance technique et au capital de lancement pour réaliser des plans d'entreprise et de consolidation des institutions. Le principal avantage résidera dans l'accroissement du capital social, qui sera mesuré et évalué d'après l'usage efficace des ressources déjà disponibles dans la zone du projet. On estime que le projet bénéficiera indirectement à 30 000 autres familles, qui jouiront de meilleures possibilités d'emploi.

32. Les bénéficiaires directs seront les membres des organisations de petits exploitants pauvres, notamment les familles rurales pauvres qui font partie des unités de production en déclin prononcé – dont on estime qu'elles représentent 50% des bénéficiaires du projet – et qui deviennent peu à peu des paysans sans terre. Un second sous-groupe de bénéficiaires sera formé de ceux dont les unités de production sont chancelantes et qui représentent 10% de toutes les familles bénéficiaires, dont bon nombre font partie des organisations et coopératives très faibles qui éprouvent de graves difficultés à fonctionner. Un autre groupe important de bénéficiaires, représentant 40% du total, comprend les familles et personnes appartenant à des groupes vulnérables. Le projet imaginera pour ce groupe des mesures spécifiques de soutien afin de les inclure dans le processus de consolidation des organisations et d'élaboration de plans d'entreprise. Ce dernier groupe est formé des femmes chefs de ménage, des travailleurs ruraux temporaires et des peuples autochtones qui s'enfoncent plus profondément dans la pauvreté. Les femmes représenteront environ 30% des bénéficiaires du projet.

33. **Avantages.** Pour évaluer la production et le supplément de revenu, on a établi quatre modèles d'entreprise sur la base de différentes hypothèses concernant la taille de l'organisation, le type

d'entreprise et les débouchés. On compte qu'à l'issue de la 4^e année du projet, le revenu net supplémentaire généré par la réalisation des plans d'entreprise sera de 4 millions de USD. Ce chiffre représente un surcroît moyen de revenu de 240 USD par an pour chaque famille bénéficiant du projet.

34. **Analyse financière et économique**³. Le projet repose sur des analyses financières et économiques spécifiques des investissements qu'il propose. Une analyse d'étude de cas a démontré la viabilité économique et financière du projet proposé. Ces analyses sont fondées sur l'expérience de l'Unité des services d'assistance technique et de celle d'autres donateurs comme le GTZ et la BID.

H. Risques

35. Le risque global du projet est jugé modéré étant donné qu'il y aura peu de changements institutionnels en termes de politiques de réduction de la pauvreté. On compte que les politiques macroéconomiques resteront constantes dans le proche avenir, fondées sur la volonté déclarée du gouvernement et d'autres forces politiques de poursuivre les politiques de stabilisation économique et de réduction de la pauvreté rurale. Les donateurs internationaux devraient maintenir le flux des financements destinés à la réduction de la pauvreté rurale et soutenir l'harmonisation des investissements. Il existe un risque modéré lié à l'expérience limitée que le pays possède quant à la réalisation de projets de cette nature et à l'harmonisation des investissements. Les risques les plus importants sont cependant ceux qui sont associés aux fluctuations du marché et à la diversification de la production des nouvelles entreprises rurales. Les risques du marché sont entre autres les difficultés à pénétrer les marchés locaux et ceux du MERCOSUR, la faible compétitivité des produits, leur piètre qualité et leur volume réduit. Le projet jouira de l'appui du don du FIDA au MERCOSUR et de la réunion spéciale du MERCOSUR sur l'agriculture familiale.

I. Impact sur l'environnement

36. Le sol est utilisé avec une intensité croissante dans les régions déjà exploitées à pleine capacité, à savoir les zones à fortes concentrations de petits paysans pauvres s'adonnant aux cultures traditionnelles comme le coton. Dans certaines parties de la zone du projet, les agriculteurs pratiquent intensément la culture industrielle du soja grâce à l'introduction de nouvelles variétés génétiquement modifiées et aux prix élevés obtenus ces dernières années sur les marchés internationaux. La vulnérabilité de l'environnement dans la région oblige à élaborer des politiques et mesures appropriées pour assurer l'utilisation durable des sols et restaurer la fertilité perdue suite à la monoculture intensive du coton. Le projet atténuera les impacts éventuels sur l'environnement en encourageant les plans d'entreprise qui tiennent compte d'une diversification de la production reposant sur la rotation des cultures ou le labourage zéro. Les expériences réussies du GTZ à Caaguazú montrent qu'avec des modes de faire-valoir appropriés, on peut enrayer l'érosion des sols et restaurer leur fertilité. Le projet tiendra dûment compte des limitations écologiques des écosystèmes existants pour assurer la préservation ou l'amélioration des ressources naturelles. Aucun plan ne sera approuvé s'il prévoit le déboisement.

J. Aspects novateurs

37. Le projet présente trois aspects novateurs pour le processus de développement rural du Paraguay. Premièrement, il innovera dans le processus de développement du pays en créant et améliorant le capital social des ruraux pauvres afin de donner naissance à un système impulsé par la demande grâce auquel les organisations de ruraux pauvres pourront utiliser les ressources financières et techniques présentes dans la zone du projet. Deuxièmement, il innovera en encourageant l'harmonisation des investissements des organisations gouvernementales et des donateurs internationaux, qui, à l'heure actuelle, se chevauchent et ont un impact limité. Troisièmement, en

³ Voir l'appendice V pour de plus amples informations.

créant un forum de concertation, le projet s'attaquera à des questions comme le régime d'occupation des terres, le financement et le crédit rural, la privatisation des services d'assistance technique et de commercialisation et l'harmonisation des investissements en vue de réduire la pauvreté rurale.

TROISIÈME PARTIE – INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ

38. Un accord de prêt entre la République du Paraguay et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le prêt proposé sera consenti à l'emprunteur. Un résumé des garanties supplémentaires importantes incluses dans l'accord de prêt négocié est joint en annexe.

39. La République du Paraguay est habilitée, en vertu de ses lois, à contracter un emprunt auprès du FIDA.

40. Je certifie que le prêt proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA.

QUATRIÈME PARTIE – RECOMMANDATION

41. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le prêt proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République du Paraguay un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à sept millions huit cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (7 850 000 DTS) venant à échéance le 1^{er} décembre 2044 ou avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an, et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

Le Président
Lennart Båge

RÉSUMÉ DES GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTES INCLUSES DANS L'ACCORD DE PRÊT NÉGOCIÉ

(Négociations de prêt conclues le 22 mars 2005)

1. **Compte du projet.** Le Gouvernement, par l'intermédiaire de l'unité d'exécution du projet, ouvrira et tiendra, auprès d'une banque ayant l'agrément du Gouvernement et du FIDA, un compte courant libellé en monnaie locale pour les activités relevant du projet ainsi que deux sous-comptes, un dans chaque bureau local. Le Gouvernement versera les fonds de contrepartie sur le compte du projet. Le directeur du projet et le responsable administratif et financier seront pleinement autorisés à gérer et à utiliser conjointement ce compte.

2. **Fonds de contrepartie.** Durant l'exécution du projet, le Gouvernement mettra des fonds de contrepartie à la disposition des participants au projet sur ses ressources propres pour un montant total de 2 175 500 USD, conformément aux modalités exposées dans les programmes de travail annuels (PTA) et aux procédures nationales habituelles en matière d'aide au développement. Dès que possible, mais en tout état de cause avant le premier décaissement, le Gouvernement ouvrira des crédits d'un montant initial de 200 000 USD afin de couvrir les coûts de la première année du projet. Cette somme sera mise à disposition du projet en plusieurs tranches, en fonction des besoins du projet et conformément aux PTA. Pour chacun des exercices budgétaires suivants, le Gouvernement ouvrira des crédits pour un montant correspondant aux fonds de contrepartie prévus dans le PTA pour l'année en question, et mettra chaque année ces crédits à la disposition du projet.

3. **Motifs supplémentaires de suspension**

- a) le FIDA suspendra, en totalité ou en partie, le droit du Gouvernement à solliciter des retraits sur le compte du projet si la vérification des comptes n'a pas été menée à bien dans les six mois suivant la date indiquée à cet effet.
- b) le FIDA pourra suspendre, en totalité ou en partie, le droit du Gouvernement à solliciter des retraits sur le compte du projet si l'un des faits énoncés ci-dessous se produit:
 - i) le directeur ou le conseiller technique principal du projet ne sont plus affectés au projet, sans que l'accord préalable du FIDA ait été obtenu;
 - ii) le FIDA a établi que les avantages matériels découlant du projet bénéficient à des personnes extérieures au groupe cible, et le Gouvernement n'a pas pris les mesures appropriées pour remédier à cette situation;
 - iii) le manuel d'exécution ou l'une quelconque de ses dispositions a fait l'objet d'un détournement, d'une dérogation, d'une suspension, d'une abrogation, d'un amendement ou d'une modification, sans agrément préalable du FIDA, lequel a établi que ces détournement, dérogation, suspension, révocation, amendement ou modification a eu ou est susceptible d'avoir des conséquences matérielles négatives sur le projet;
 - iv) le Gouvernement n'a pas honoré l'un quelconque de ses engagements, et le FIDA a établi que ce fait a été ou est susceptible d'être préjudiciable au projet; ou
 - v) la passation des marchés n'a pas respecté les termes de l'Accord de prêt.

ANNEXE

4. **Manuel d'exécution du projet.** La direction nationale de la coordination et la gestion du projet, par l'intermédiaire de l'unité d'exécution du projet, élaborera un projet de manuel d'exécution et établira le règlement des comités chargés d'évaluer et de sélectionner les plans d'activité, ainsi que les règlements définissant les critères de classement des plans d'activité et de renforcement et d'accès aux fonds de capitalisation; il les présentera au FIDA pour obtenir son aval, avant d'en transmettre la version provisoire au Comité de pilotage du projet pour approbation.
5. **Participation des populations indigènes qui sont les bénéficiaires du projet.** L'organisme d'exécution fera en sorte que les femmes et les membres des communautés indigènes participent pleinement à l'ensemble des activités du projet et en tirent avantage, et à ce que les intérêts des populations indigènes qui sont les bénéficiaires du projet soient respectés durant la mise en œuvre. À cet effet, il veillera à ce que: i) le projet soit mis en œuvre dans le respect de la législation nationale applicable et des accords internationaux ratifiés par le Gouvernement concernant les populations indigènes qui sont les bénéficiaires du projet, et ii) les communautés indigènes soient correctement et équitablement représentées dans les activités du projet auxquelles elles prennent part, et qu'elles participent à la concertation sur les politiques publiques et au gouvernement local.
6. **Équité hommes-femmes.** Le projet disposera de crédits destinés à renforcer la participation des femmes au processus de développement et à faciliter l'intégration de la population vulnérable. Les chargés de prêt et les animateurs pourront demander à l'unité d'exécution du projet de privilégier le financement d'activités qui favorisent l'intégration des femmes, des jeunes et de la population vulnérable au processus de développement.
7. **Protection des ressources.** Le Gouvernement devra prendre des mesures raisonnables pour faire en sorte que la législation applicable soit respectée en matière de protection de l'eau, des forêts et de la faune dans la zone du projet. De la même manière, le Gouvernement devra prendre les mesures qui sont en son pouvoir pour assurer la durabilité du projet dans le respect de l'environnement.
8. **Conditions préalables au décaissement.** Aucun décaissement n'est possible avant que le Gouvernement ait ouvert le compte du projet et mis à la disposition des parties au projet la première contribution au titre des fonds de contrepartie.
9. **Conditions nécessaires à l'entrée en vigueur.** L'entrée en vigueur de l'accord de prêt est subordonnée à la satisfaction des conditions préalables énoncées ci-dessous:
- a) le directeur du projet a été dûment nommé, avec l'accord préalable du FIDA;
 - b) le conseiller technique principal a été recruté;
 - c) l'unité d'exécution du projet a été dûment créée;
 - d) le compte spécial et le compte du projet ont été dûment ouverts;
 - e) l'accord de prêt a été signé, et la signature et l'exécution dudit accord par le Gouvernement ont été dûment autorisées et ratifiées par toutes les instances gouvernementales compétentes; et
 - f) le Gouvernement a remis au FIDA un avis juridique délivré par le Conseiller juridique du Trésor du Ministère des finances [*Abogacía del Tesoro del Ministerio de Hacienda*].

APPENDIX I

COUNTRY DATA

PARAGUAY

Land area (km² thousand) 2002 1/	397	GNI per capita (USD) 2002 1/	1 170
Total population (million) 2002 1/	5.51	GDP per capita growth (annual %) 2002 1/	-4.4
Population density (people per km²) 2002 1/	14	Inflation, consumer prices (annual %) 2002 1/	11
Local currency	Guarani (PYG)	Exchange rate: USD 1 =	PYG 6 000
Social Indicators		Economic Indicators	
Population (average annual population growth rate) 1996-2002 1/	2.3	GDP (USD million) 2002 1/	5 508
Crude birth rate (per thousand people) 2002 1/	30	Average annual rate of growth of GDP 1/ 1982-1992	3.3
Crude death rate (per thousand people) 2002 1/	5	1992-2002	1.5
Infant mortality rate (per thousand live births) 2002 1/	26	Sectoral distribution of GDP 2002 1/	
Life expectancy at birth (years) 2002 1/	71	% agriculture	22
Number of rural poor (million) (approximate) 1/	n/a	% industry	29
Poor as % of total rural population 1/	n/a	% manufacturing	15
Total labour force (million) 2002 1/	2.11	% services	49
Female labour force as % of total 2002 1/	30	Consumption 2002 1/	
Education		General government final consumption expenditure (as % of GDP)	8
School enrolment, primary (% gross) 2002 1/	112 a/	Household final consumption expenditure, etc. (as % of GDP)	84
Adult illiteracy rate (% age 15 and above) 2002 1/	8 a/	Gross domestic savings (as % of GDP)	8
Nutrition		Balance of Payments (USD million)	
Daily calorie supply per capita	n/a	Merchandise exports 2002 1/	1 030
Malnutrition prevalence, height for age (% of children under 5) 2002 3/	11 a/	Merchandise imports 2002 1/	1 770
Malnutrition prevalence, weight for age (% of children under 5) 2002 3/	5 a/	Balance of merchandise trade	-740
Health		Current account balances (USD million)	
Health expenditure, total (as % of GDP) 2002 1/	8 a/	before official transfers 2002 1/	176
Physicians (per thousand people) 2002 1/	n/a	after official transfers 2002 1/	294
Population using improved water sources (%) 2002 3/	78 a/	Foreign direct investment, net 2002 1/	-20
Population with access to essential drugs (%) 1999 3/	0-49	Government Finance	
Population using adequate sanitation facilities (%) 2002 3/	94 a/	Overall budget balance (including grants) (as % of GDP) 2002 1/	-1 a/
Agriculture and Food		Total expenditure (% of GDP) 2002 1/	19 a/
Food imports (% of merchandise imports) 2002 1/	12	Total external debt (USD million) 2002 1/	2 967
Fertilizer consumption (hundreds of grams per ha of arable land) 2002 1/	221 a/	Present value of debt (as % of GNI) 2002 1/	52
Food production index (1989-91=100) 2002 1/	143	Total debt service (% of exports of goods and services) 2002 1/	11
Cereal yield (kg per ha) 2002 1/	2 030	Lending interest rate (%) 2002 1/	39
Land Use		Deposit interest rate (%) 2002 1/	23
Arable land as % of land area 2002 1/	8 a/		
Forest area as % of total land area 2002 1/	59 a/		
Irrigated land as % of cropland 2002 1/	2 a/		

a/ Data are for years or periods other than those specified.

1/ World Bank, *World Development Indicators* database CD ROM 2004

3/ UNDP, *Human Development Report*, 2004

PREVIOUS IFAD FINANCING IN PARAGUAY

Project Name	Initiating Institution	Cooperating Institution	Lending Terms	Board Approval	Loan Effectiveness	Current Closing Date	Loan/Acronym	Currency	Approved Loan Amount	Disbursement (as % of approved amount)
Programme for Agricultural and Livestock Expansion	IDB	IDB	I	27 Jun 79	10 Jun 80	09 Jun 84	L - 1 - 19 - PG	SDR	5,900,000	100.00%
Integrated Rural Development Project in the Department of Paraguari	IDB	IDB	I	08 Sep 81	26 Jul 82	30 Apr 89	L - 1 - 72 - PG	SDR	3,500,000	94.37%
Agricultural Credit Project	IDB	IDB	O	12 Dec 84	20 Jun 86	30 Jun 90	L - 1 - 164 - PG	SDR	7,100,000	99.35%
Peasant Development Fund Project - North-eastern Region of Paraguay	IFAD	UNOPS	O	09 Sep 92	10 Aug 93	30 Jun 01	L - 1 - 310 - PG	SDR	8,500,000	75.64%
Peasant Development Fund Credit Project - Eastern Region of Paraguay	IFAD	UNOPS	O	07 Dec 95	03 Dec 96	30 Jun 05	L - 1 - 407 - PY	SDR	6,650,000	84.75%

LOGICAL FRAMEWORK

Summary	Verifiable indicators ⁴⁵ (disaggregated by sex)	Means of Verification ⁶ (Responsibilities)	Assumptions
<p>Development objective</p> <p>Rural poverty in 5 departments of the Eastern Region of Paraguay is significantly reduced</p>	<ul style="list-style-type: none"> • RIMS Anchor 1: Reduction in child malnutrition. • RIMS Anchor 2: Increase of assets of the beneficiaries. • <i>Rural population (by gender) brought over the Paraguayan poverty benchmark in 5 project departments</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • Statistical asset and child malnutrition data at department level (MAG, SAS) • Project benchmark and impact assessment survey (PMU/IFAD/PREVAL) • Monitoring data of DINPLAN of ENREP (DINPLAN) • Regular sectoral policy and institutional assessments as part of PBAS (IFAD) 	
<p>Objective of the Project</p> <p>Rural poor and their organizations in 5 selected Departments have access productive resources and services already present in the project area and are mainstreamed into socio-economic development processes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • <i>100 project development plans accepted for 3rd party funding</i> • 9 000 households have improved food security • 150 enterprises operating after three years • 10 000 persons (especially farmers) adopting technology recommended by project (around 3 000 women) • 260 organizations/groups operational/ functional • 60 women active on management committees • <i>Sales revenues increase gradually by economic organizations from 3rd year</i> • <i>20% of the extreme poor covered by social and productive harmonized projects</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • Project benchmark and effect assessment survey. (PMU/IFAD/PREVAL) • Monitoring data of DINPLAN of ENREP(DINPLAN) • Monitoring data of the M+E Unit (Mid term review and project completion) (OT, PMU) • Self assessment reports of organizations (COSAPLAN) 	<p>National objectives and mechanisms for application of the ENREP are maintained.</p>

⁴ References to annual targets are available in Working Document 5.

⁵ Indicators in *italics* refer to *project management indicators*, the other indicators refer to RIMS (also see RIMS reporting table).

⁶ A Monitoring and Evaluation matrix which details the information needs, data gathering and responsibilities will be elaborated as part of the participatory start-up workshop.

Summary Components/ outputs	Verifiable indicators (disaggregated by sex)	Means of Verification (Responsibilities)	Assumptions
<p>Component 1: Building up and strengthening social capital</p> <p>Sub-component 1.1: Empowerment of rural poor social and economic organizations with gender approach</p> <p>Output 1: Organizations of the rural poor strengthened to express and defend the economic and social needs and interests of their members</p> <p>Sub-component 1.2: Pre-investment activities for promoting business (agricultural and non agricultural) opportunities</p> <p>Output 2: (Pre)investment tools and opportunities for diversification and modernization of on and off farm business development promoted for social and economic organizations and their members</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 365 community groups formed/strengthened (economic organizations) • 19 000 persons belonging to organizations of 3 different type⁷ • 90 organizations formed with women in leadership positions • <i>Degree (30%)of social inclusion of special vulnerable population in economic organizations</i> <ul style="list-style-type: none"> • 19 000 persons receiving direct project services (6 000 women) • 365 community projects implemented • 260 enterprises established/ strengthened • 10 000 ha of land improved through soil and water conservation measures • 3 000 persons trained in natural resource management (1 000 women) • 15 000 persons trained in smallholder agriculture (5 000 women) • 500 viable business plans presented • 110 organizations transformed from a decline process to “capitalized” economic organizations 	<ul style="list-style-type: none"> • M+E reports of the local project offices (OT, Community Worker, Facilitators) • Annual monitoring review (PMU) • Monitoring reports/data of organizations (Facilitators, Community Worker, Representative of organizations) <ul style="list-style-type: none"> • Monitoring reports/data of organizations(Facilitators, Community Worker, Representative of organizations) • Review/Qualification score of business plans (COSAPLAN) • Data on results of training (Service Provider, OT) • Mapping of improved land (DINPLAN, contractors) • Periodic M+E reports of the local project offices(OT, Community Worker, Facilitators) • Annual monitoring review (PMU) • Documentation of case studies/innovations (M+E Unit) 	<p>In order to achieve the project objective:</p> <p>Business volume and terms of trade are sufficiently interesting to attract agricultural production and rural finance service providers.</p> <p>MERCOSUR continue its integration and market policy.</p> <p>Solving land tenure problems and agrarian reform remain national political priorities.</p> <p>Third party investors maintain their demand-oriented service offer to rural poor (organizations) in Region.</p>

⁷ The project differentiates 3 types of organizations: emerging organizations, in transition and already economically active, see Working Paper 5.

Summary Components/ outputs	Verifiable indicators (disaggregated by sex)	Means of Verification (Responsibilities)	Assumptions
<p>Component 2: Harmonization of productive investments financed by other IFIs⁸</p> <p>Output 3: Demand-driven technical, economic and financial services present in the project area fostered, including land regulation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 47 600 persons accessing technical advisory services • 420 facilitators (community workers) trained • 90 service providers trained in demand-led services and methodologies • Disbursement levels of competitive capitalization fund (by year) • 2nd :14%, 3rd :33%, 4th :34, 5th:15%, 6th : 4% • 365 groups with secure communal land titles 	<ul style="list-style-type: none"> • Periodic M+E reports of the local project offices(OT, Community Worker, Facilitators) • Documentation of experience of organizations with service providers (M+E unit, contractors) • M+E reports of service provider (Service providers, community workers) • Annual monitoring review (PMU) • Data on results of training (service Provider, OT) • Land registration data (MAG) • Accounting data of the fund (Admin.Unit) 	
<p>Component 3:Policy Dialogue and Partnerships</p> <p>Output 4: Partnerships for social and economic purposes and implementation of the national poverty reduction strategy (ENREP) strengthened</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 80% of M&E data from Paraguay Rural used by DINPLAN • Project innovations/instruments documented and cited by GOP/DINPLAN • Joint/supplementary projects agreed, e.g., BID GTZ, BM, UNICEF • Poverty reduction instruments harmonized between SAS and MAG 	<ul style="list-style-type: none"> • DINPLAN M+E reports (M+E Unit, DINPLAN) • GOP/DINPLAN references(M+E Unit, DINPLAN) • Project agreements(M+E Unit, DINPLAN) 	

⁸ IFIs means International Financial Institutions.

Main activities	Baseline costs per Output (USD '000)
<p>Component 1: Building and strengthening of social capital Sub-component 1.1: <u>Gender balanced empowerment of social and economic organizations</u> Output 1:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Promotion of objectives, strategy and instruments of the project to organizations • Training of facilitators • Training of members and leader of organizations • Training and TA in management (pacification, administration, M&E, accountability, etc. of organization) • Training of women in leadership, self-esteem • Promotion of social inclusion of vulnerable population and special TA <p>Sub-component 1.2: <u>Promotion of sustainable agricultural and non-agricultural business opportunities</u> Output 2:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Promotion of competitions for presenting business plans to organizations • TA and training in the elaboration of business plans for members of organizations • Creation of conditions for implementation of business plans • Implementation of pre-investment activities for organizations and their members <p>Component 2: Harmonization of productive investments financed by other IFIs Output 3:</p> <ul style="list-style-type: none"> • TA for implementation of business plans • Training of service providers in formulation of business plans • TA in institutional capacity building of service provider with special orientation on participatory techniques • Management of the capitalization fund • Provision of support in land-titling and environment activities <p>Component 3: Policy Dialogue and Partnerships Output 4:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organization of seminars and events on policy instruments for poverty reduction • Provision of instruments and mechanism for poverty reduction projects • Provision of instruments and mechanism for M&E of poverty reduction projects • Identification and promotion of joint projects with other IFIs 	<p>Output 1: USD 3.886,7</p> <p>Output 2: USD 666,6</p> <p>Output 3: USD 6.6683,9</p> <p>Output 4: USD 180,0</p>

